

1545. » Mort de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet, lyonnaise, célèbre par ses *Poésies* dont M. Bregnot du Lut a donné une nouvelle édition avec des notes et un glossaire, Lyon, imp. de Louis Perrin, 1830, in-8.
1845. » Seconde entrée des Autrichiens. — Le drapeau blanc remplace sur les édifices publics le drapeau tricolore.
1563. 18 *Dimanche*. L'exercice du culte catholique, suspendu par les calvinistes depuis le 1<sup>er</sup> mai de l'année précédente, est rétabli à Lyon. Après une messe solennelle, chantée dans la cathédrale par le P. Emond Auger; ce jésuite fit un sermon dans lequel on remarque le passage suivant: « Gardez-vous de rappeler jamais les contestations passées, et que chacun de vous prenne des sentimens de douceur. « Non, ce n'est point par la force qu'on fait entrer la religion dans le cœur : laissez le soin des armes aux puissances établies pour les porter. Chrétiens et citoyens d'une même ville, vous devez tous être unis ensemble par les liens de la société civile et de la charité chrétienne. Il ne vous est permis de parler que des seuls articles de religion qui ne sont point controversés, et dont on est d'accord respectivement; mais, quant aux autres articles, il n'appartient qu'à Dieu et au concile qui est assemblé de le décider. Chacun n'a-t-il donc pas assez de son propre fardeau, sans se charger de celui des autres, en se mêlant de l'interprétation des choses qui ne sont point de notre ressort et dont Dieu ne nous fera pas rendre compte?... » Voyez la *Notice sur Emond Auger*, par A. P., Lyon, Barret, 1828, in-8.
1850. » *Dimanche*. On chante dans la cathédrale un *Te Deum* en action de grâces de la prise d'Alger.
1793. 19 M. de Précý prend le commandement des forces de Lyon.
1510. 21 Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, avait refusé de reconnaître la souveraineté du roi sur cette ville, et avait entraîné les Lyonnais dans sa révolte; il est fait prisonnier par Louis Hutin qui commandait les troupes de Philippe le Bel son père. Ce jeune prince s'empare de Lyon, après en avoir fait le siège. *Art. de vérifier les dates*, tome II, page 469.
1512. » Jules II frappe d'interdit le royaume de France, et en particulier la ville de Lyon, où se continuait le concile de Pise, devant lequel ce pape avait été cité par Louis XII. Voyez Chateaubriant, *Etudes hist.*, tome IV, page 239. — Lorsque Jules II déclara la guerre à la France, le poète Gilbert Ducher, qui florissait, en ce temps-là, à Lyon, fit contre ce pape qui commandait son armée en personne, le casque en tête et la cuirasse sur le dos, une épi gramme latine dont voici une imitation :